

**Tout augmente sauf les salaires !**

Cette année, le Conseil d'Etat valaisan a décidé de ne pas lâcher un seul centime pour protéger le pouvoir d'achat du personnel de la santé. Cette décision prise sans consultation des organisations syndicales signataires des Conventions collectives de travail du secteur et à contre-courant du processus habituel des négociations salariales est un affront au personnel.

On constate depuis plusieurs années une baisse du pouvoir d'achat, en raison notamment des augmentations des primes d'assurance maladie, des loyers et de l'énergie. Cette situation entraîne une baisse de la qualité de vie de nombreux ménages et ne peut plus continuer !

Dans un contexte de pénurie de personnel soignant dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de la société, il est indécent et contre-productif de « remercier » ainsi le personnel par une baisse de leur salaire réel.

**Unis, les syndicats signataires des conventions collectives de l'Hôpital du Valais, de l'Hôpital Riviera-Chablais et des soins de longue durée valaisans, soit le SSP, les SCIV et Syna, invitent le personnel à signer largement la présente pétition portant comme revendication le plein renchérissement des salaires pour l'année 2025.**

**Nous soutenons également l'indexation des salaires au renchérissement pour l'ensemble du personnel de l'Etat et des institutions paraétatiques.**

NOM	PRENOM	EMPLOYEUR / LIEU DE TRAVAIL (HÔPITAL, EMS, CMS)	SIGNATURE

Les noms des pétitionnaires ne seront pas transmis à la direction des institutions concernées, mais déposées chez un notaire.

**La pétition est à retourner d'ici au 5 décembre 2024 au plus tard au syndicat :**

**SCIV – Le syndicat**, Rue de la Porte-Neuve 20, CP 1312, 1951 Sion



**La pétition est disponible en ligne via :** <https://chk.me/Fo00eao> **ou via le QR-Code :**

**Tout augmente sauf les salaires !**

Cette année, le Conseil d'Etat valaisan a décidé de ne pas lâcher un seul centime pour protéger le pouvoir d'achat du personnel de la santé. Cette décision prise sans consultation des organisations syndicales signataires des Conventions collectives de travail du secteur et à contre-courant du processus habituel des négociations salariales est un affront au personnel.

On constate depuis plusieurs années une baisse du pouvoir d'achat, en raison notamment des augmentations des primes d'assurance maladie, des loyers et de l'énergie. Cette situation entraîne une baisse de la qualité de vie de nombreux ménages et ne peut plus continuer !

Dans un contexte de pénurie de personnel soignant dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de la société, il est indécent et contre-productif de « remercier » ainsi le personnel par une baisse de leur salaire réel.

**Unis, les syndicats signataires des conventions collectives de l'Hôpital du Valais, de l'Hôpital Riviera-Chablais et des soins de longue durée valaisans, soit le SSP, les SCIV et Syna, invitent le personnel à signer largement la présente pétition portant comme revendication le plein renchérissement des salaires pour l'année 2025.**

**Nous soutenons également l'indexation des salaires au renchérissement pour l'ensemble du personnel de l'Etat et des institutions paraétatiques.**

NOM	PRENOM	EMPLOYEUR / LIEU DE TRAVAIL (HÔPITAL, EMS, CMS)	SIGNATURE

Les noms des pétitionnaires ne seront pas transmis à la direction des institutions concernées, mais déposées chez un notaire.

**La pétition est à retourner d'ici au 5 décembre 2024 au plus tard au syndicat :**

**SCIV – Le syndicat**, Rue de la Porte-Neuve 20, CP 1312, 1951 Sion



**La pétition est disponible en ligne via :** <https://chk.me/Fo00eao> **ou via le QR-Code :**